LE PARTAGE DES ACTIVITES ENTRE DI ET CSP

Activités	DI	CSP
1- L'exécution de la dépense : - expression du besoin - engagement de la dépense - certification du service fait, précédé de la réception - traitement des demandes de paiement	Conserve : - le pouvoir de décision - la maîtrise de l'expression du besoin et des politiques d'approvisionnement et d'achat *Facteur d'atténuation de la charge de travail :* (arrivée de l'outil OSCAR, interne à la douane, pour répondre aux contraintes d'une gestion en réseau) Rationalisation - du processus de recueil de l'expression des besoins - de le chaîne de dépense en amont du traitement comptable	Saisie des opérations comptables concernées (engagements juridiques, certification du service fait, production des bons de commande, préparation de la demande de paiement). *Facteur d'atténuation de la charge de travail* : (arrivée de l'outil OSCAR, interne à la douane, pour répondre aux contraintes d'une gestion en réseau) - Allégement de la saisie des engagements juridiques et du service fait.
2- La gestion des actifs - immobilisations corporelles et incorporelles - l'immobilier et autres biens	- Décision et initiative de l'entrée des biens dans le patrimoine de l'Etat - Suivi des biens (mise en service, sortie du patrimoine) *Nota* : Les nouvelles exigences de Chorus dans ce secteur vont accroître la technicité dans ces domaines, peu maîtrisés à l'heure actuelle dans les DI.	Traduction dans Chorus des évènements de gestion.
3- Traitement des recettes non fiscales Cf. les titres de perception	- Décision de l'engagement du tiers débiteur (aspects réglementaires) -Constatation du fait générateur (calcul du montant de la créance)	Enregistrement dans Chorus de ces créances : - Actes liés à la gestion de l'engagement - Enregistrement du fait générateur - Enregistrement de la créance et contrôle des écritures *Nota :* apparition de tâches nouvelles liées à la mise en oeuvre de Chorus.

4- Allocation et mise à disposition des ressources : - Elaboration du budget (y compris le dialogue de gestion avec le niveau central) - Allocation initiale des ressources et pilotage en cours d'exercice - Suivi et programmation de l'exécution des BOP	Activité intimement liée au pouvoir de décision détenu au niveau des responsables de BOP.	Enregistrement comptable dans Chorus des décisions arrêtées.
5- Les restitutions et le traitement des données de l'Infocentre.	Rôle de consultation, indispensable à l'exercice de la fonction de pilotage	Production de l'information comptable grâce à la maîtrise de l'outil Chorus : - Tableaux de bord de suivi des AE/CP - Echéanciers de CP - Suivi des paiements et encaissements - Préparation des comptes rendus d'exécution infra annuelle - Conception et mise en œuvre du dispositif de contrôle interne *Nota* : les CSP seront des pôles d'expertise et de production au profit des décideurs
6- Les opérations de fin de gestion	Responsable de ces opérations et en charge de certaines d'entre elles indispensables à la clôture comptable (ex : inventaire physique des immobilisations)	- En charge de la préparation et du pilotage de la clôture budgétaire - Doit assurer les opérations de rattachement à l'exercice - Doit lancer les calculs des dotations aux amortissements - Doit assurer la mise à jour de l'inventaire comptable au vu des inventaires physiques *Nota* : Apparition de tâches nouvelles liées à la mise en œuvre de Chorus, nécessitant une expertise réelle.